Mieux vivre
la Ville aux Dames

La Villo Mag

01
Oct. 2008
Magazine de l'association
Mieux Vivre la Ville aux Dames

Agir autrement, mais toujours avec vous

Notre ville devient polyglotte ! Une nouvelle voix se fait désormais entendre pour les Gynépolitains au travers de l'association «Mieux vivre la Ville aux Dames» et avec ce magazine qui donne un ton nouveau à la vie de notre cité.

C'est un lien fort que nous désirons établir entre les habitants de notre commune afin d'échanger nos points de vue en informant avec rigueur et impartialité sur chaque événement propre à La Ville aux Dames.

Découvrez nos rubriques rédigées en commun par ceux qui ont a cœur le bien de notre commune.

Nous avons axé ce premier numéro de La Villo Mag sur les inondations car ce sujet sensible est toujours d'actualité.

Ce journal est le vôtre et c'est avec plaisir que nous accueillerons vos remarques et vos idées novatrices.

En espérant que vous partagerez notre enthousiasme, je vous souhaite une très bonne lecture.

Jamy Pruvot
Président de l'association

L'association Mieux Vivre la Ville aux Dames se lance dans l'action

Lors des dernières élections municipales les électeurs de la Ville aux Dames ont pu choisir entre deux listes. Une liste, **divers droite** et une liste de **rassemblement à gauche**.

La campagne électorale a permis, aux personnes de même sensibilité, de renouer des relations humaines dynamiques et de confiance, de partager l'idée que la gauche a une vocation majoritaire pour l'avenir.

C'est sur ce constat que les candidats de la liste présentée par Mélanie Fortier et toutes les personnes engagées dans son Comité de soutien ont décidé de prolonger cet élan à l'aide d'une association loi 1901.

L'association fondée sur des valeurs de progrès social, d'écologie, de solidarité et de laïcité se fixe pour but :

- **La promotion de la citoyenneté et le développement du lien social par l'instauration de débats citoyens, d'initiatives sociales, culturelles, sportives et environnementales.**
- **La défense, le développement et la modernisation des services publics et de proximité. Le mieux vivre à la Ville aux Dames.**
- **La communication d'informations portant sur des événements ou des sujets importants susceptibles d'influencer le cadre ou le mode de vie des Gynépolitains.**

La Ville aux Dames mérite cet engagement pour les 6 prochaines années.

QUE D'EAU, QUE D'EAU !

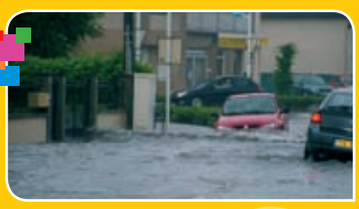

L'histoire se répète, les municipalités de droite se succèdent mais aucune leçon n'est tirée des inondations passées. Les orages violents (1971, 1977, 1982, 2008) sont soudains et imprévisibles mais une fois passés, les autorités préfèrent les oublier. Pas de remise en question, pas de changement de cap, les idées, les certitudes, l'urbanisation galopante ne peuvent être remises en cause, pour un malheureux orage qui reviendra dans dix ou vingt ans.

La course aux subventions de l'état (DGF) est à ce prix !...

Pourtant la préfecture, des gynépolytains, la liste « **Mieux Vivre la Ville aux Dames** » avaient alerté lors de l'enquête du PLU, sur les risques d'une urbanisation non maîtrisée dans une zone inondable.

Mais rien n'y a fait. *Suite page 3*

Une association représentative

Jamy PRUVOT — *Président*

Michel MARCHANDEAU — *Vice-Président*

Jean-Louis GUILLAUMIN — *Vice-Président*

Marie-Christine PRUVOT — *Secrétaire*

Marie-Hélène ENGELS — *Secrétaire adjointe*

Frédéric VELLA — *Trésorier*

Dominique GENDRON — *Trésorière adjointe*

Adhérez à l'association !

Partagez vos idées, agissez au cœur de la Ville aux Dames .

Renseignements par téléphone ou sur le site web.

«Mieux Vivre La Ville aux Dames»
6 rue Elsa Triolet 37700 La Ville aux Dames - Tél. : 06 25 86 00 10 - 06 14 57 32 96
E-mail : mieuxvivre.lvad@hotmail.fr - Web : http://www.mieuxvivrelavilleauxdames.org

Progrès social, écologie, dialogue et démocratie

Combien ça coûte ??

Combien coûtera l'agrandissement de la mairie ? Pour ce projet qu'Alain Bénard et sa majorité ont promis, un peu comme un gage de modernisme de notre commune, on nous dit 395 000 euros ou peut-être moins, ou plus, enfin on ne sait pas ... une mère en perdrait ses petits et les Gynépolitains auront rapidement l'impression d'être pris pour des girouettes.

Combien coûtera le club house du football ? Ah ! les belles promesses électoralistes, aujourd'hui pourtant il faut cracher au bassinet, ceux qui ont consenti à soutenir Alain Bénard et sa liste aux municipales attendent en retour un beau club house, spacieux et moderne. Oui mais voilà ça coûte cher, alors et bien la suite on l'espère avant les prochaines élections municipales.

Combien ont coûté les deux courts de tennis confectionnés cet été, alors qu'il existe déjà une halle de tennis couverte et deux autres terrains de tennis découverts? allez devinez : **70 000 euros !** En attendant d'avoir un jour un Yannick Noah à la Ville-aux-Dames, ces équipements sont particulièrement disproportionnés par rapport à l'offre qui est faite sur d'autres sports...

Et pendant ce temps... eh bien ! pendant ce temps, les écoliers de l'école primaire n'auront droit qu'à un algéco à la rentrée **(coût : 45 000 euros tout de même)** le Centre de loisirs Françoise Dolto flambant neuf lui est déjà trop petit, **74** demandes (plus de 6 ans) pour **52** places, autrement dit des structures essentielles pour la vie de notre commune trop petites, trop exigües.

A méditer donc sur les choix politiques décidés par la majorité de droite d'Alain Bénard....

Michel Dauvergne

LE HANDICAP À LA VILLE AUX DAMES

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose des obligations aux collectivités territoriales et aux citoyens que nous sommes.

Dans son journal de campagne n° 4, Alain Bénard précisait, « *pour nous le handicap n'est pas un motif d'exclusion. Amplifions le programme pour les handicapés d'abaissement des trottoirs et d'amélioration de l'accès aux lieux publics* ».

Pourquoi pas, mais donnons leur d'abord toute leur place en respectant leurs droits.

En effet, le CCAS de la commune est composé par moitié de membres élus au sein du conseil municipal et par moitié de membres nommés. Parmi ces membres nommés, il se doit d'y avoir un représentant d'associations de personnes handicapées, texte L123-6 du code de l'action sociale et des familles.

Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, à la Ville aux Dames, malgré une délibération, allant dans ce sens, lue par Monsieur Bénard, lors du conseil municipal du 28 mars 2008, d'ailleurs votée par tous les conseillers municipaux.

Monsieur le Maire, n'a pas voulu entendre cet aspect de la loi, il n'a rien changé à ce qu'il avait décidé, malgré mes interventions au sein du CCAS et lors du Conseil Municipal du 19 mai 2008.

Maryse Cabanel

ET SI ON EN PARLAIT

Parlons-en justement du **DICRIM** (le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs) qui a dû être déposé dans les boîtes aux lettres au début de l'été. Ce document important qui relève les risques qu'encourent notre commune, qu'ils soient d'ordre industriel ou liés au climat ou aux intempéries, détermine la marche à suivre lorsque l'un ou plusieurs de ces risques se concrétisent.

Pourtant lors des inondations du 31 mai dernier ce DICRIM n'a pas très bien fonctionné, il faut dire que le document a un défaut majeur car il scinde les risques sans totalement les rapprocher, exemple : il est déterminé une marche à suivre pour les inondations dues à la Loire ou au Cher et dans un autre chapitre une marche à suivre sur les intempéries, mais il n'a été fait aucune corrélation entre les deux risques. Le 31 mai les inondations étaient dues à un orage violent, de fait quelle était la meilleure marche à suivre ? Alain Bénard et sa majorité ne l'ont pas vraiment trouvée… il n'empêche, le DICRIM devrait être revu et assoupli pour pouvoir répondre à tous les cas de figure.

Gilles Engels

PLUS D'INFOS ET D'ARTICLES SUR :

http://www.mieuxvivrelavilleauxdames.org

Visitez notre site, informez-vous, dialoguez, donnez votre avis et participez à l'action locale.

Suite de la page 1

QUE D'EAU, QUE D'EAU !

La municipalité se moque des paysans, des gynépolitains demeurant en zone sensible ou qui ont des sous-sols.
Le Maire ne peut rien contre les colères des cieux. **Mais la violence des précipitations n'explique pas tout !** Le dimensionnement du réseau des eaux pluviales n'est pas adapté à la multiplication des constructions. Le busage des fossés ne correspond pas au débit d'eau qui s'y écoule.
Le manque d'entretien des fossés et des canalisations a été amplificateur de la montée des eaux.

En effet, le dimanche, alors que la décrue était amorcée, l'eau continuait à monter rue Maryse Bastié. Le réseau d'eaux pluviales refoulait entre les rues Maryse Bastié et Suzanne Valadon pendant qu'au même moment, il restait vide quelques mètres plus loin. Trois jours après l'orage, les terrains situés au lieu-dit « les Bonnaisses » étaient toujours sous les eaux alors que le fossé de la Boire situé entre les rues Suzanne Valadon et Louise de la Vallière était revenu à un niveau normal.

Tous ces éléments prouvent qu'il y a un problème sur le réseau.

Faits constatés par huissier de justice, Maitre RAFEL Laurent, le 3 juin 2008.

La Mairie a fait intervenir ses équipes le lundi, 2 jours après les inondations, pour nettoyer les entrées et sorties de buses. Mais ne veut pas reconnaître le mauvais entretien des canalisations.

Trop cher ! ... **Monsieur le Maire a d'autres priorités, construire des terrains de tennis pour l'intérêt de quelques particuliers.**

L'association « **Mieux Vivre la Ville aux Dames** » préfère défendre l'intérêt général et propose de :

- Confier à la régie municipale une étude visuelle de l'état du réseau.
Réaliser en régie un plan annuel de curage des fossés.
- Programmer un nettoyage annuel des avaloirs et d'une partie des canalisations. Coût de l'opération : 30 000 €
- Revoir le dimensionnement du busage à la sortie des services techniques municipaux.
- Curer, en accord avec la Mairie de Saint Pierre des Corps, le fossé de la Boire, de la rue Louise de la Vallière jusqu'à la Boire.
- Favoriser financièrement l'installation de cuves de rétention d'eau de pluie à la descente des gouttières des habitations de notre commune.
- Réfléchir à l'attribution de permis de construire en zone fortement inondable.

Les inondations ne sont pas forcément des fatalités, elles sont souvent le résultat d'une urbanisation incontrôlée, d'un désengagement moral et financier des municipalités.

Frédéric Vella

Un PLU approuvé ne cache pas la réalité... !

Dans Le Plan Local d'Urbanisme de la Ville aux Dames, le commissaire enquêteur a entendu nos arguments et a pointé la nécessité de conserver en l'état l'exploitation agricole Bio avenue Jeanne d'Arc en lieu et place actuel, soit en plein cœur de la Ville aux Dames. Cette décision rejoint les propositions de l'opposition de gauche qui s'était engagée à conserver et à développer une agriculture de proximité et a déposé en ce sens lors de l'enquête publique. C'est un point positif qui ne peut malheureusement cacher la réalité de ce PLU.

En effet, le projet dit de «la Saulas» (construction d'immeubles à l'emplacement actuel de cette exploitation) signifierait la délocalisation de cette exploitation maraîchère Biotope, à terme sa disparition et de facto la réduction de l'offre de proximité en légumes dite en «circuit-court». Cet exemple préfigure la politique à venir : urbanisation à outrance, sans projections quant aux conséquences économiques, sociales et environnementales pour gonfler les ressources fiscales afin de tenter d'équilibrer un budget municipal fragile qui devra également intégrer le coût d'investissement dévolu à l'aggrandissement de la mairie ; que les Gynépolitains mettront un certain temps à rembourser.

Vision passéiste consistant plus à bétonner les quelques espaces libres, qu'à permettre une évolution harmonieuse entre l'urbain et le rural en privilégiant les transports, l'accès aux services publics, la mobilité et la sécurité de tous. A titre d'exemples on peut citer le manque de zones cyclables, l'absence de réflexion quant à la circulation des personnes âgées, à mobilité réduite ou les voitures d'enfants (voir l'implantation désastreuses des jardinières en plastique de l'avenue George Sand qui ne respecte pas les règles obligatoires en matière d'urbanisme et de mobilité).

Dernièrement les inondations (à signaler que depuis les faits certains réseaux ne sont toujours pas nettoyés) ont prouvé que les craintes de l'opposition étaient fondées quant à l'absence de maîtrise de l'urbanisation. C'est pourquoi la liste d'opposition s'interressait particulièrement au renouvellement du PLU et consultait les gynépolitains quant à l'évolution de leur commune tant sur le plan environnemental que sur l'accès à des services publics, culturels et associatifs générateurs de liens sociaux en opposition au glissement actuel vers une commune dortoir sans âme.

S'opposer à cette vision de notre commune est notre ambition car notre passion c'est la Ville-aux-Dames pour mieux y vivre. Les conclusions du commissaire enquêteur sont visibles en mairie jusqu'au 27 mai 2009.

Michel Marchandeau

Agir autrement, mais toujours avec vous

Mieux vivre
la Ville aux Dames

6 élus présents dans 9 commissions

Mélanie FORTIER

Roger VILLOTEAU

Maryse CABANEL

Michel DAUVERGNE

Marie-Claire GUILLAUMIN

Gilles ENGELS

Membre de la commission **FINANCES**.

Membre de la commission **BATIMENTS, SALLES ET ASSURANCES**.

Membre de la commission **AFFAIRES SCOLAIRES**.

Membre de la commission **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**.

Membre de la commission **VOIRIES ET SÉCURITÉ**.

Membre de la commission **SPORTS**.

Membre de la commission **AFFAIRES SOCIALES, PERSONNES AGÉES, EMPLOI ET LOGEMENT**.

Membre de la commission **COMMUNICATION ET AFFAIRES GÉNÉRALES**.

Membre de la commission **JEUNESSE, CULTURE ET A.L.S.H.***.

*** A.L.S.H. = Accueil de Loisirs Sans Hébergement**

Une pointe de démocratie... oui mais !

Le 2 juillet dernier une réunion de proximité a eu lieu salle George Sand, elle avait pour objet, d'informer les gynépolitains. Pourtant il aurait été aisé que l'annonce de cette réunion soit plus explicite pour que toute la population de notre commune participe.

Malgré tout, nous nous sommes félicités de cette initiative, convaincus qu'il n'y a pas de gestion municipale efficace sans une bonne articulation entre la qualité de la démocratie représentative (le conseil municipal) et la démocratie locale (Réunions de quartier). Le débat fut intéressant car il a révélé toutes les questions que nombre d'habitants se posent sur la responsabilité des uns et des autres et du Maire.

Les griefs portaient essentiellement sur ce que n'a jamais fait la municipalité, ou mal fait récemment, sur la gestion des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et du tout-à-l'égout. Beaucoup ont eu le sentiment pénible que s'instaurait un dialogue de sourds. Selon des déclarations d'adjoints animant la réunion le mauvais écoulement des eaux incomberait à certaines catégories de la population gynépolitaine et à elles seules. Les agriculteurs et certains propriétaires de maisons individuelles ont été particulièrement visés.

En résumé, ce n'est pas la responsabilité du Maire et de sa majorité qui est engagée c'est celle des autres. C'est pourquoi depuis 1976, à intervalles qui se rapprochent, on voit beaucoup d'eau dans les rues et certains sous-sols? C'est simple comme une loi physique. L'eau s'écoule toujours d'un point haut vers un point bas à condition que rien ne l'empêche de s'écouler.
Il existe trop d'obstacles s'opposant au bon écoulement des eaux par gravitation.

Dans la précipitation et sans avis des Conseillers Municipaux, on voit pousser des bassins de rétention (tel celui du Champs-Fleuri), laissant à penser que ces derniers sont l'unique solution.

Pour notre part, avec un tel héritage, il ne s'agit pas d'opposer une partie de la population à une autre, mais d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général. La situation face aux inondations et pluies d'orages ne peut trouver une issue que par la prise en compte sérieuse des conclusions de l'étude hydraulique promise et par des prises de décisions au niveau du Conseil Municipal sur les travaux prioritaires à effectuer pour mettre le réseau des eaux pluviales et tout-à-l'égout en conformité avec un écoulement normal des eaux (après pluviométrie à 100 mm d'eau en 2 h 00 ,ou inondation du Cher, de la Loire, ou des deux cumulés).

Sans état d'esprit partisan excessif, l'enquête d'utilité publique sur le PLU devait déjà alerter la Municipalité sur les faiblesses de nos réseaux.

Jean-Louis Guillaumin

Merci de votre soutien !

La liste Mieux vivre la Ville aux Dames vous adresse, à travers moi, ses plus sincères remerciements pour la confiance et le soutien que vous nous avez manifestés. Nous n'avons pas gagné cette élection mais nous avons engagé notre énergie, nos convictions, notre équipe dans une démarche citoyenne, novatrice et dynamique, et nous nous imposons dans tous les débats, parfois houleux, qui ont rythmé ces six premiers mois de mandat.

• Ainsi, de l'urbanisation non maîtrisée de notre ville source de discussions : telles les inondations subies par une partie de nos concitoyens, preuve d'une mauvaise gestion des réseaux d'évacuation. La construction d'un bassin de rétention, sans concertation, avant même d'avoir lancé une étude sur la ville, est une aberration.

• Egalement pointée, l'absence de priorités budgétaires quant aux équipements scolaires et périscolaires qui concernent toutes les familles de la commune et celles à venir (projet European homes de 68 maisons), sachant que l'ALSH n'a pas la capacité d'accueillir tous les enfants qui se présentent.

• La faiblesse de l'actuelle majorité municipale sur ces dossiers cruciaux nous inquiète, c'est de notre cadre de vie qu'il est ici question, c'est l'avenir de notre commune que nous voulons préserver. Nous travaillons d'ores et déjà dans l'ouverture et le dialogue avec les associations qui nous sollicitent, « Mieux vivre la Ville aux Dames » sera un partenaire dans cette démarche citoyenne.

Mélanie Fortier

Ne pas jeter sur la voie publique - Dépot légal : à parution - ISSN N° (en cours)

Progrès social, écologie, dialogue et démocratie